

RAPPORT AU CONSEIL INTERCOMMUNAL DU SDIS REGIONAL DU NORD VAUDOIS

concernant

LES COMPTES 2014

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les délégués/es,

Lors de sa séance du 17 avril 2015, le Comité de direction (CoDir) de l'Association intercommunale en matière de défense incendie et secours de la région du Nord vaudois a adopté les comptes de l'exercice 2014.



Préambule

Le bouclage des comptes de l'exercice 2014 a été effectué par le Service des Finances de la Ville d'Yverdon-les-Bains, en sa qualité de commune boursière. La fiduciaire BDO SA à Lausanne en a assuré le contrôle et a établi le rapport annexé au présent préavis.

Par rapport au budget, les dépenses totales diminuent de CHF 390'013 (-13.4%). En considérant les dépenses courantes, nous constatons que la participation des communes est inférieure à celle budgétée de CHF 380'738.- (Budget = CHF 2'074'300.- ; Comptes = CHF 1'693'562.-, soit -18.4%).

Il est donc à observer que la maîtrise des charges de fonctionnement contribue au résultat positif de l'année 2014.

Charges et recettes par nature

Les comptes pour l'exercice 2014 présentent un total de charges de CHF 2'509'787.- et un total de recettes, avant participations des communes, de CHF 816'225.-, soit un solde de charges de CHF 1'693'562.- à financer par les habitants de la région (selon tableaux de répartition en annexe).

Le coût de la région étant de CHF 1'693'562.40, ce montant est réparti de la manière suivante :

- À la charge des communes de Grandevent et Champagne : CHF 43'106.20 ;
- Participation unique d'Yverdon-les-Bains (CHF 10.- * hab.) : CHF 279'980.- ;
- À la charge des 40 communes membres de l'association : CHF 1'370'476.20.

	Comptes 2014		Budget 2014		Ecart	%	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus			
SDIS régional Nord vaudois	2'509'787	2'509'787	2'899'800	2'899'800	-390'013	-13.4	
652.3001 Indemnités des autorités	14'610		16'500		-1'890	-11.5	1)
652.3012 Salaires personnel occasionnel			4'500		-4'500	-100.0	2)
652.3013 Soldes	760'835		870'000		-109'165	-12.5	3)
652.3030 Charges sociales	44'052		40'000		4'052	10.1	
652.3060 Frais de déplacements	1'200		1'200				4)
652.3064 Indemnités	117'180		178'400		-61'220	-34.3	3)
652.3091 Frais de formation	22'233		30'000		-7'767	-25.9	3)
652.3099 Frais divers du personnel	50'686		58'900		-8'214	-13.9	5)
652.3109 Frais administratifs divers	27'717		30'500		-2'783	-9.1	
652.3111 Achats machines et mobilier	3'193		9'000		-5'807	-64.5	
652.3114 Achats habits et équipements	30'683		39'400		-8'717	-22.1	
652.3116 Achats matériel et outillage	55'176		66'200		-11'024	-16.7	
652.3120 Chauffage et éclairage	36'663		33'000		3'663	11.1	
652.3133 Frais de conciergerie	1'031		7'500		-6'469	-86.3	6)
652.3137 Prestations refacturables	11'853		18'500		-6'647	-35.9	
652.3139 Achats mousse, poudre, air	1'300		4'500		-3'200	-71.1	
652.3141 Entretien et aménagement des locaux	14'311		14'500		-189	-1.3	
652.3155 Entretien véhicules et matériel	77'004		87'000		-9'996	-11.5	
652.3161 Locations casernes et locaux divers	438'065		579'000		-140'935	-24.3	
652.3181 Frais de port et ccp	5'475		3'200		2'275	71.1	
652.3182 Téléphones et radios	23'872		21'000		2'872	13.7	
652.3185 Honoraires et frais d'expertises	1'620				1'620		
652.3186 Assurances	19'815		13'200		6'615	50.1	
652.3189 Entretien des extincteurs	2'564		5'000		-2'436	-48.7	
652.3521 Partic.aux charges d'Yverdon-les-Bains	748'651		768'800		-20'149	-2.6	7)
652.3814 Attributions au fonds de réserve		243			243		
652.4221 Intérêts		5			5		
652.4356 Interventions facturées		333'193		371'000	-37'807	-10.2	
652.4521 Participations des communes		1'693'562		2'074'300	-380'738	-18.4	
652.4651 Subventions ECA		482'784		454'500	28'284	6.2	
652.4659 Prestations à des tiers							
Revenus avant participations des communes		816'225		825'500	-9'275	-1.1	

Commentaires sur les comptes

- 1) CoDir + CI
- 2) Stagiaire en 2013, engagé sous Soldes en 2014
- 3) Instructions non réalisées. Vision globale: Soldes - Indemnités - Frais de formation : imputation par compte à redéfinir. Système d'indemnités à revoir avec effet rétroactif au 01.01.2015.
- 4) Commandant, selon barème chefs de service ville d'Yverdon-les-Bains
- 5) Principalement visites médicales, permis PL, etc.
- 6) Produits pris en charge par les communes, devraient être assumés par le SDIS avec gestion centralisée des 4 casernes par Yverdon
- 7) Engagement 1 permanent, diminution Soldes

Bilan au 31 décembre 2014

Actif	31.12.2014	31.12.2013
910 Disponibilités		
Comptes postaux	885'871.79	566'756.00
	<u>885'871.79</u>	<u>566'756.00</u>
911 Débiteurs		
AFC - I.A. à récupérer	84.95	0.00
Débiteurs	93'736.00	65'731.65
	<u>93'820.95</u>	<u>65'731.65</u>
TOTAL DES ACTIFS	<u>979'692.74</u>	<u>632'487.65</u>
Passif	31.12.2014	31.12.2013
920 Engagements courants		
Créanciers	361'863.25	187'084.50
C/c courant Ville d'Yverdon-les-Bains	241'479.46	364'903.80
	<u>603'342.71</u>	<u>551'988.30</u>
925 Passifs transitoires	<u>376'350.68</u>	<u>80'500.00</u>
929 Fortune	-0.65	0.00
Excédent des charges	0.00	-0.65
TOTAL DES PASSIFS	<u>979'692.74</u>	<u>632'487.65</u>

Conclusion

Les comptes 2014 du SDIS bouclent sur un résultat meilleur que budgeté, en raison d'une maîtrise des charges, notamment dans le domaine des achats de matériel et d'équipements divers, ainsi que dans le traitement du personnel (solde, indemnités et frais de formation). Toutes les heures d'instruction, selon la base légale de l'ECA, ont été effectuées par le DPS. Par contre, les heures d'instruction complémentaires, portant sur des sujets particuliers n'ont pas pu être remplies dans leur totalité. De plus, les heures d'instruction du DAP, n'ont pas été effectuées dans leur totalité. L'engagement d'un SP permanent a également contribué à diminuer les heures soldées pour l'entretien du matériel.

La participation financière des communes de Champagne et de Grandevent pour l'année 2014 n'a pas été encaissée, raison pour laquelle les créances envers le SDIS connaissent une hausse. Le dossier est actuellement en cours de traitement auprès du Conseil d'Etat avec pour objectif le respect des dispositions légales.

Comme relevé, la participation financière 2014 de l'ensemble des communes est réduite de CHF 380'738.-, soit une diminution de 18.4% par rapport au budget. Sur la base des

versements d'acomptes effectués en 2014, un solde total à créditer de CHF 168'896.- pour l'ensemble des communes est à prévoir en 2015. Pour rappel, la clé de répartition pour la participation des communes en frs/hab. se base à 90% sur le nombre d'habitant et à 10% sur la valeur immobilière.

L'année 2014 a connu une diminution en matière d'interventions facturées, compensée en partie par une augmentation de la subvention ECA.

Toutes les pièces justificatives sont à la disposition de la Commission de gestion pour l'exécution de son mandat.



Au vu de ce qui précède, le comité de direction vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les délégués/es, de bien vouloir approuver les comptes de l'exercice 2014, en votant le texte ci-après :

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DU SDIS REGIONAL DU NORD VAUDOIS

sur proposition de son comité de direction

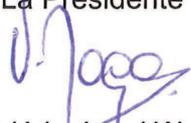
considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

Article 1 : Les comptes 2014 de l'Association intercommunale en matière de défense incendie et secours de la région du Nord vaudois sont adoptés tels que présentés dans le préavis PR15.01CD.

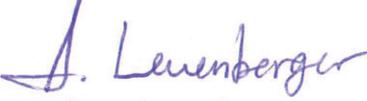
AU NOM DU COMITE DE DIRECTION

La Présidente :


Valérie Jaggi Wepf



La Secrétaire remplaçante :


Anne Leuenberger

Annexes :

- Rapport de l'organe de révision sur les comptes 2014
- Tableaux de répartition financière des coûts 2014
- Comptes et budget 2013